



**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 14 août 2019 de l'Association de
défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau
(APGCLEM)**

Chers Adhérents,

C'est à nouveau dans la salle de cinéma Agnès Varda, au sein du Parc des Floralies, que nous avons eu la joie de nous retrouver pour notre Assemblée Générale 2019.

Cette année encore, nous avons pu constater avec plaisir l'implication des membres de notre association puisque nous étions encore plus d'une centaine d'adhérents votants réunis, au-delà du quorum requis pour la tenue de la réunion, **alors un grand merci à tous !**

1 – Introduction

Notre présidente, Danielle **BEEKMAN**, ouvre la séance vers 10h, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance ainsi qu'à Monsieur Stéphane **GEFFARD**, directeur du cinéma, qui accueillait dans son établissement pour la troisième année consécutive les adhérents de l'APGCLEM.

La Présidente rappelle ensuite les buts de notre Association, qui sont :

- **la transmission d'informations aux membres adhérents :**
 - tout au long de l'année sur le site officiel de l'APGCLEM :
 - lors de l'AG annuelle au mois d'août chaque année
- **la représentation de ses membres** auprès de la mairie et de ses diverses administrations (telles que la commission de l'urbanisme) et auprès des collectivités locales
- **la défense collective des intérêts matériels et moraux de ses membres concernant :**
 - l'environnement
 - la sécurité :
 - participation aux réunions hebdomadaires de la mairie sur la sécurité (tous les samedis matins en saison)
 - Rappel du numéro de la police municipale : **02 51 30 49 08** (7j/7, 24H/24) pour tout problème constaté (feux, bruits, stationnement gênant, incivilités,..)
- **La conservation du cadre de vie dans nos Parcs**

Danielle BEEKMAN tient à rappeler également que l'Association a un but strictement désintéressé et s'interdit de réaliser et distribuer tous bénéfices. Elle s'interdit également toute activité d'ordre politique ou confessionnel

2 – Rapport moral

Danielle BEEKMAN dresse tout d'abord le bilan des réalisations 2018/2019 :

- la réalisation par la municipalité d'un skate park
- la remise en peinture des sigles 30 km sur nos chemins 
- la constatation d'un ré-ensablement continu de nos plages
- le remplacement de la végétation sur le boulevard des Vendéens

Notre Présidente revient ensuite sur la nouvelle politique de communication de notre Association et le nouveau site internet mis en place depuis l'an dernier. Des alertes par email ont été programmées pour avertir les adhérents de chaque nouvelle publication. **Les membres souhaitant bénéficier de ces alertes doivent donc communiquer au bureau leur adresse email.** En cas de problème constaté (par ex. : non réception des alertes), il ne faut pas hésiter à contacter les membres du CA.

Concernant les évolutions à venir, le site devrait bientôt s'enrichir d'un espace de discussion et d'un blog pouvant être alimenté par tous les adhérents.

Le problème des **chenilles processionnaires** est ensuite largement exposé et débattu. Des protocoles de lutte contre les chenilles (et les frelons asiatiques) ont été distribués avant l'ouverture de la réunion. Pour les chenilles processionnaires, il faut s'inscrire sur le site de la société POLLENIZ (www.polleniz.fr, ☎ : 02 51 47 70 61) qui mandatera une entreprise agréée pour réaliser le traitement des pins Q4-2019. Une subvention de 25 à 50 € sera accordée par la mairie sur présentation des factures. Les tarifs des traitements sont également communiqués et il est souligné qu'ils ont encore augmenté depuis la dernière communication officielle de la commune.

3 – Rapport financier

François MACE présente les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et commente les principaux postes de recettes et de dépenses : - En recettes, le montant des cotisations s'est élevé à 2845€ représentant 177 cotisations et 190€ de cotisations de soutien. Le nombre de cotisants est en légère diminution par rapport à l'année dernière (186). Les produits financiers sur compte livret sont de 274,30€. Les recettes totales sont ainsi de 3119,30€. - Le montant des dépenses s'élève à 2551,07€, dont principalement 1001,55€ correspondant aux frais de communication avec l'édition et l'envoi de 2 Pins & Rivages, 912€ pour la refonte du site internet et 399,51€ pour les frais d'assemblée générale annuelle. - Au total, l'exercice se solde par un excédent de 568,23€, l'association disposant d'une somme de 39961,70€ au 31/12/2018.

Le rapport moral et le rapport financier présentés au vote font l'objet d'une approbation à l'unanimité.

4 – Conseil d'Administration

Dans le cadre du rajeunissement de notre conseil d'administration, nous accueillons deux nouveaux administrateurs : Monsieur **Grégoire LAMY**, au 71 avenue des Tulipes, Dirigeant d'une entreprise de construction de maisons en bois, et Monsieur **Mathieu DEXMIER**, au 17 avenue des Tulipes, Responsable administratif et financier résidant à Nantes. Présentée au vote, leur nomination est acceptée par l'assemblée générale à l'unanimité.

Nous les remercions chaleureusement de nous rejoindre et leur souhaitons la bienvenue !

Pour rappel : les statuts de l'Association autorisent jusqu'à 15 membres au CA, il reste donc encore trois places disponibles pour toute personne ayant le temps et l'envie de s'investir pour l'APGCLEM.

5 – Echanges avec la Municipalité

Danielle BEEKMAN accueille ensuite M. Serge KUBRYK, Maire de La Tranche-sur-Mer, qui a l'obligeance de répondre comme chaque année à l'invitation de l'Association. Le dialogue s'engage sur l'ensemble des thèmes relatifs aux préoccupations des résidents des parcs.

- Internet : Orange va réaliser son antenne fixe au deuxième semestre, Bouygues et Free devraient s'y rattacher. Du côté de SFR, toujours rien de prévu.
- Chiens et tabac sur les plages : Monsieur le Maire fait valoir qu'il est difficile d'interdire les chiens et fait appel à la civilité des maîtres signalant que des bornes de sacs à déjections ont été installées. Ces mêmes comportements sont attendus des fumeurs et des canettes pour les mégots sont disponibles à l'entrée de certaines plages. Monsieur le Maire rappelle par ailleurs que les plages sont nettoyées tous les matins, essentiellement à la main. Notre Présidente remercie Monsieur le Maire au nom de l'Association pour la bonne propreté effectivement constatée de nos plages.
- Le stationnement : proposition de l'Association d'indiquer clairement par fléchage les parkings des Parcs, de façon à limiter les stationnements sauvages dans les rues. Il est également porté à l'attention de Monsieur le Maire que la présence de nombreuses voitures venant se garer lors des marchés de nuit les dimanches et jeudis perturbe la sortie des résidents de chez eux, ainsi que le passage des poubelles. Monsieur le maire prend note de notre proposition (dévier la circulation les soirs d'animation afin de ne plus faire passer par le boulevard des Vendéens et le parc mais par la route du Marais).et va réfléchir au problème.
- L'éclairage de nuit et l'élargissement du sentier partagé piétons/bicyclettes, entre l'accès à la plage au niveau de la place Flandre-Dunkerque et le plan d'eau du Maupas : Monsieur le Maire rappelle que ce sentier relève du domaine maritime et sa gestion de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, c'est-à-dire de l'Etat. L'éclairage n'est pas possible car il susceptible de perturber les repères des skippers.

L'association demande également l'installation d'un panneau pour inciter les cyclistes à mettre pied à terre au niveau de l'arrivée de ce sentier sur la plage. En effet, cet endroit est toujours très fréquenté avec les entrées et sorties de plage, les enfants qui remettent leurs chaussures, etc... Monsieur le Maire va voir ce qu'il peut faire.

- Enrobage rue des Tulipes : Monsieur le Maire nous confirme qu'il sera bien refait.
- Demande de création d'un rond-point à la sortie de la rue des Tulipes sur le boulevard des Vendéens : Monsieur le Maire nous informe que cela n'est pas possible, par manque d'espace.
- Remise à hauteur de la main à la descente au bout de l'avenue de l'Atlantique. Monsieur le Maire nous exhorte à voir directement avec les services de la mairie concernée.
- Projets de la municipalité : Mr KUBRYK n'a avancé aucun projet du fait de sa re-présentation aux élections en 2020 et de son devoir de réserve.

Note : Les élections auront lieu le 15 mars 2020 (1er tour) et le 22 mars (2eme tour). Le mandat est de 6 ans. Les programmes des candidats seront publiés sur le site de l'APGCLEM.

6 – Projection d'un film

Monsieur Marc PRIOUZEAU nous a à nouveau cette année fait découvrir deux de ses derniers films : le premier relate la formation de l'ensablement de la pointe d'Arcay et la création sur cette pointe du bourg de la Faute sur mer ; le second présente l'implantation des bouchots et le travail des boucholeurs. L'ensemble des participants remercie M. Priouzeau pour cette projection privée, et le félicite pour son travail minutieux de reconstitution d'archives et de mise en images, constituant un précieux patrimoine historique de notre commune.

Enfin, l'édition 2019 de l'Assemblée Générale de l'APGCLEM n'a pas failli à la tradition, proposant de clôturer la matinée en partageant un moment d'échanges autour du verre de l'amitié.

La Tranche sur Mer, le 21 Août 2019

La Présidente
Danielle BEEKMAN

La Secrétaire générale
Clarisse BECKER

Association loi de 1901. Siège Social : Mairie de La Tranche sur Mer

<http://www.apgclem.com>